

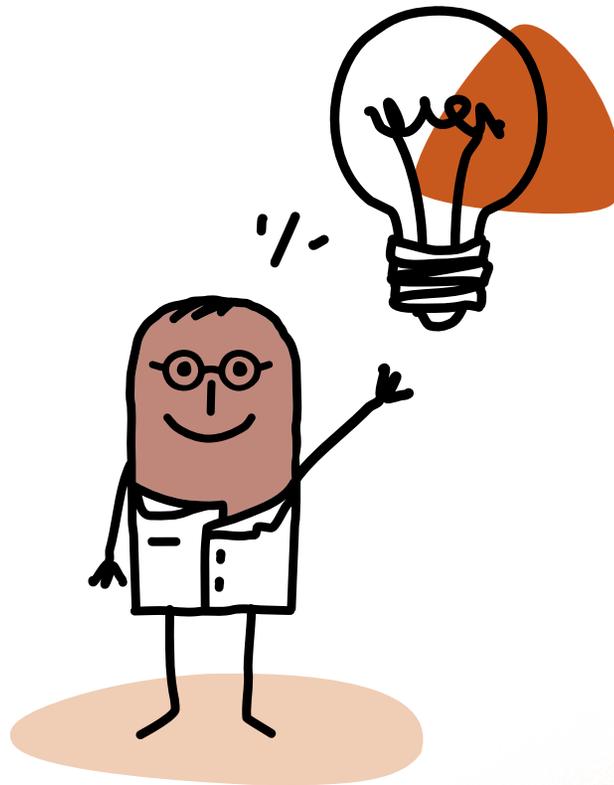
MYTHE N° 1

PSYCOM

Santé mentale et emploi



**« Les problèmes
de santé mentale ne concernent
pas le monde du travail »**

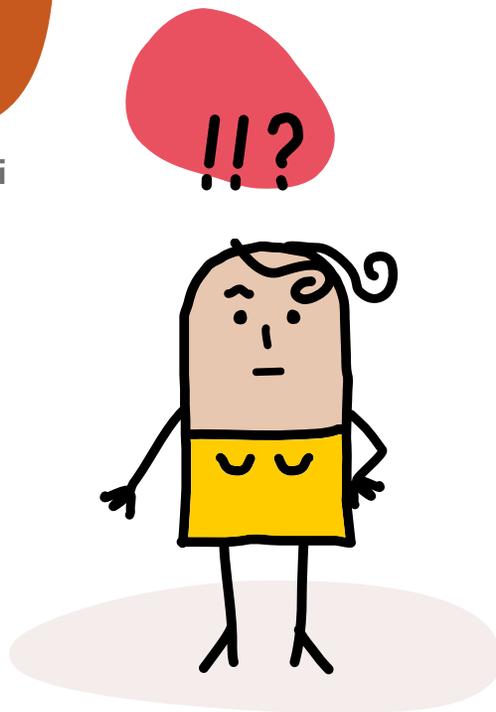


Entre 2011 et 2016, le nombre d'affection psychique reconnues au titre d'une maladie professionnelle a été multiplié par 7.

MYTHE N° 2

PSYCOM

Santé mentale et emploi



« Les problèmes de santé mentale c'est privé, cela n'a pas d'impact sur la sphère professionnelle »



L'impact des problèmes de santé mentale est fort : absentéisme, chômage, mais aussi éloignement du marché du travail ou orientation trop précoce vers les régimes d'invalidité.

MYTHE N° 3

PSYCOM

Santé mentale et emploi



**« En situation de chômage,
les femmes sont plus fragiles
que les hommes »**

RÉALITÉ

PSYCOM

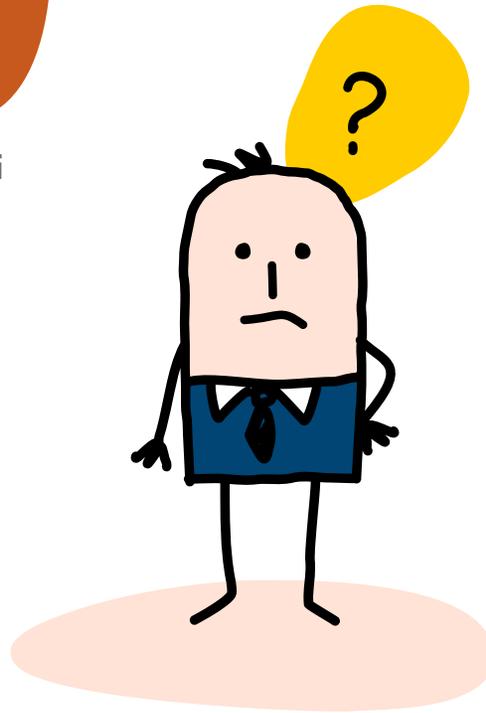


Toute personne concernée par une situation de chômage prolongée peut être fragilisée psychiquement.

MYTHE N° 4

PSYCOM

Santé mentale et emploi



« Le chômage n'a aucun impact sur la santé mentale »

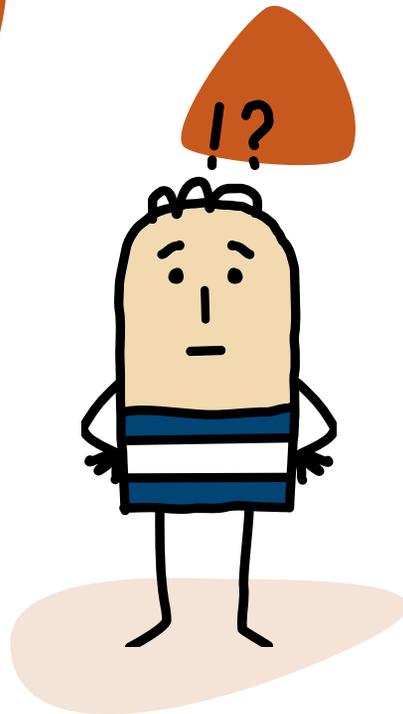


En France, on note que l'apparition de troubles psychiques augmente significativement avec la durée du chômage. L'expérience de chômage peut induire une diminution de la confiance en soi et un découragement, qui impactent la santé mentale.

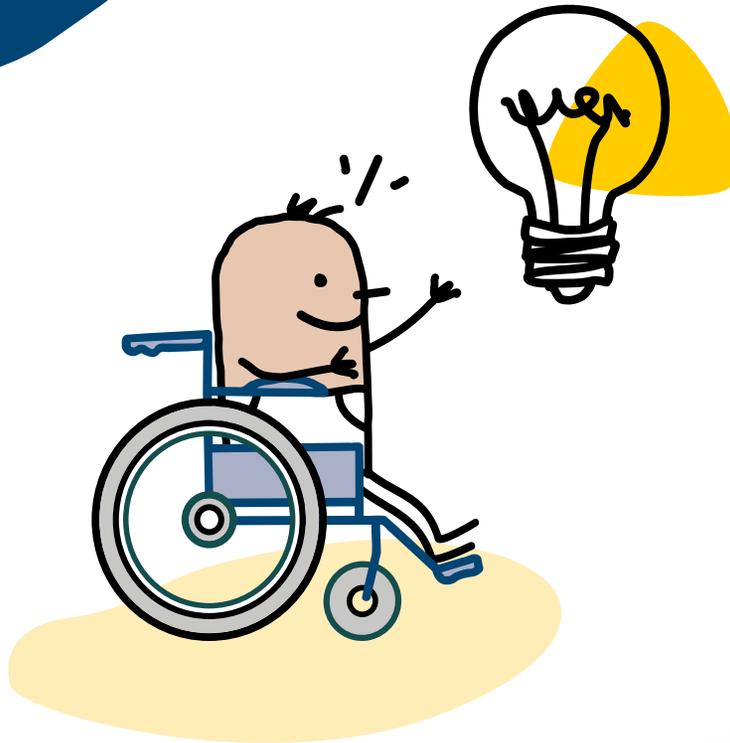
MYTHE N° 5

PSYCOM

Santé mentale et emploi



**« Les personnes souffrant
de troubles psychiques sont
incapables de travailler »**



**L'amélioration des traitements
et de la qualité de vie permet
à un grand nombre de personnes
de travailler en milieu ordinaire.**

MYTHE N° 6

PSYCOM

Santé mentale et emploi



« Il n'existe aucune solution pour aider les personnes en situation de handicap psychique à trouver un emploi »

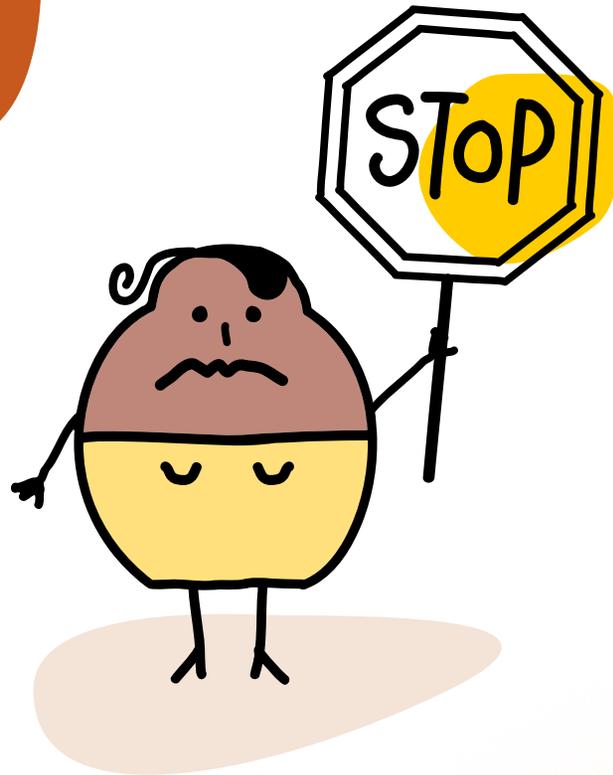


Des dispositifs d'insertion professionnelle apparaissent (ex: job coaching, ESAT de transition, ou hors les murs). Les entreprises sont de plus en plus sensibilisées à l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap psychique.

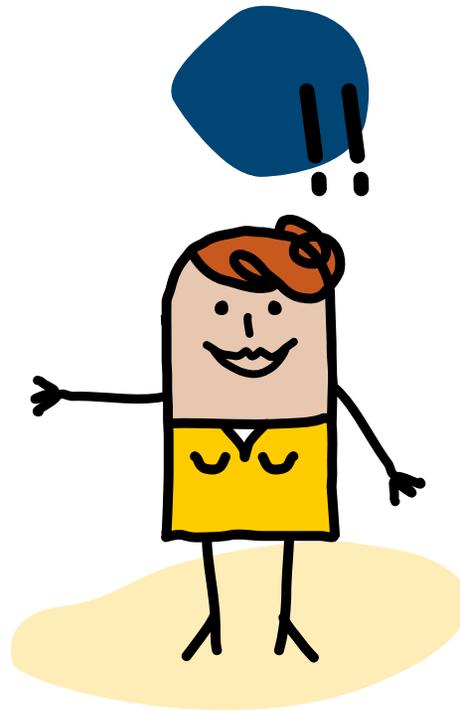
MYTHE N° 7

PSYCOM

Santé mentale et emploi



**« Le travail n'est pas bénéfique
pour les personnes souffrant
de troubles psychiques »**

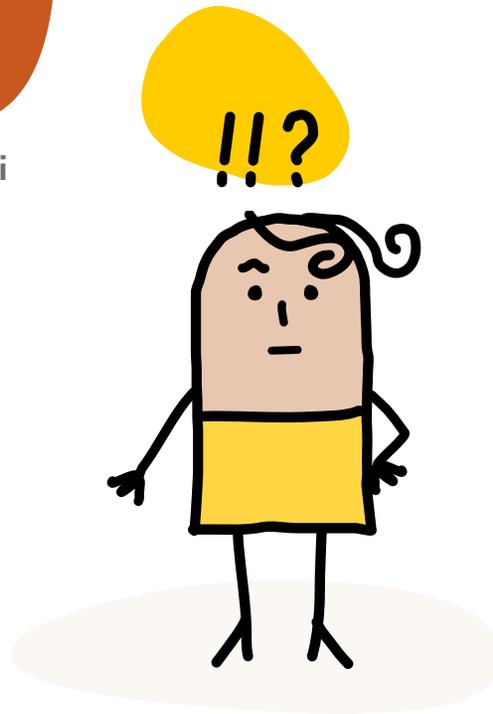


L'emploi peut être une aide importante dans le parcours de rétablissement des personnes concernées par un trouble psychique. Les personnes ayant (re)trouvé un emploi voient leur état de santé s'améliorer.

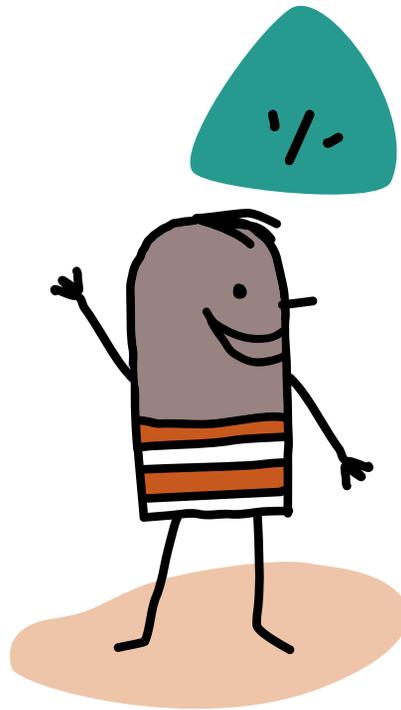
MYTHE N° 8

PSYCOM

Santé mentale et emploi



« Le travail c'est la santé! »

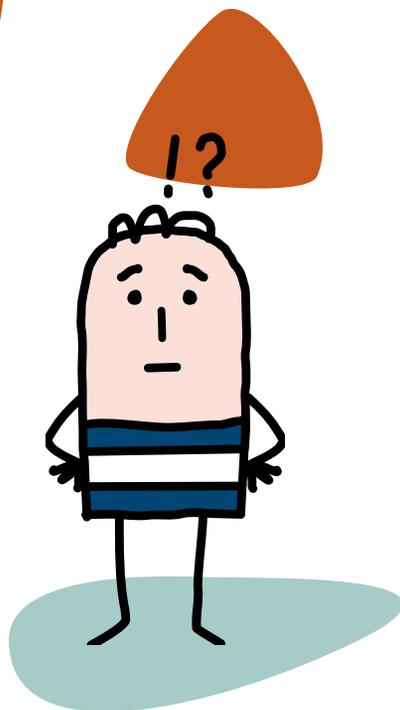


Le travail peut avoir des effets bénéfiques sur notre santé mentale (utilité sociale, estime de soi...). Mais il peut aussi être à l'origine de problèmes de santé mentale ou aggraver des troubles psychiques existants.

MYTHE N° 9

PSYCOM

Santé mentale et emploi



« L'emploi n'est pas une préoccupation pour les personnes qui ont des idées suicidaires »

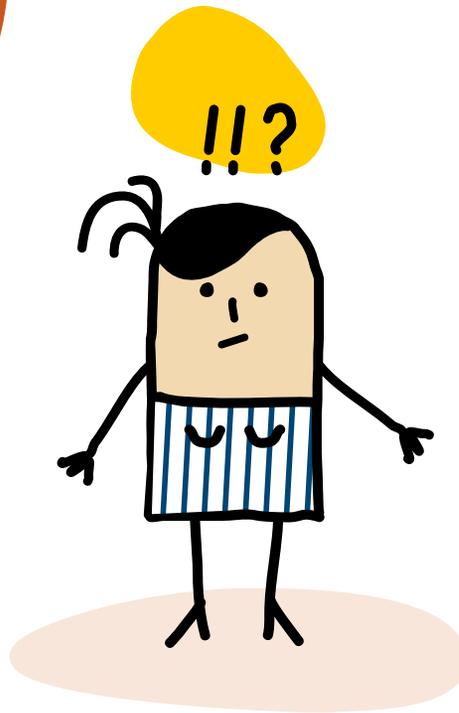


18 % des personnes ayant eu des idées suicidaires déclarent que leur emploi est plus important que tout le reste, contre 5 % en population générale.

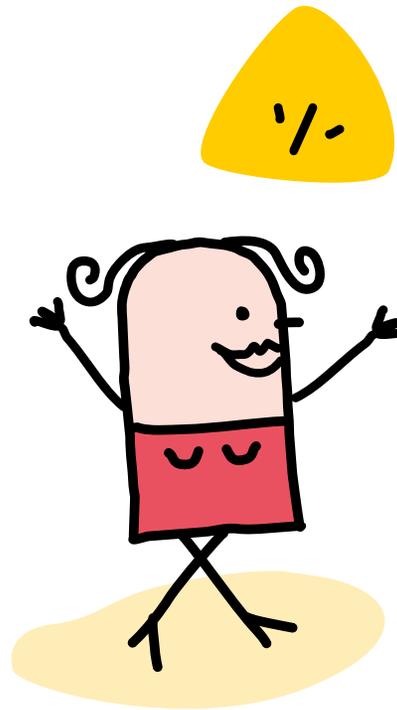
MYTHE N° 10

PSYCOM

Santé mentale et emploi



« Le burn-out et le bore-out ne sont pas des maladies professionnelles, c'est une nouvelle mode »



Le travail peut être à l'origine de souffrance prenant la forme du syndrome d'épuisement professionnel ou burn-out. Les situations de travail qui mettent en danger notre santé mentale sont nommées risques psychosociaux (RPS).

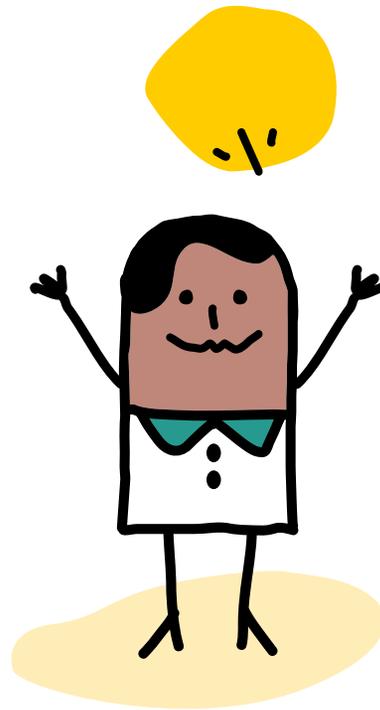
MYTHE N° 11

PSYCOM

Santé mentale et emploi



« On ne peut pas prévenir les risques psychosociaux (RPS). On ne peut agir que si la personne est déjà en souffrance »

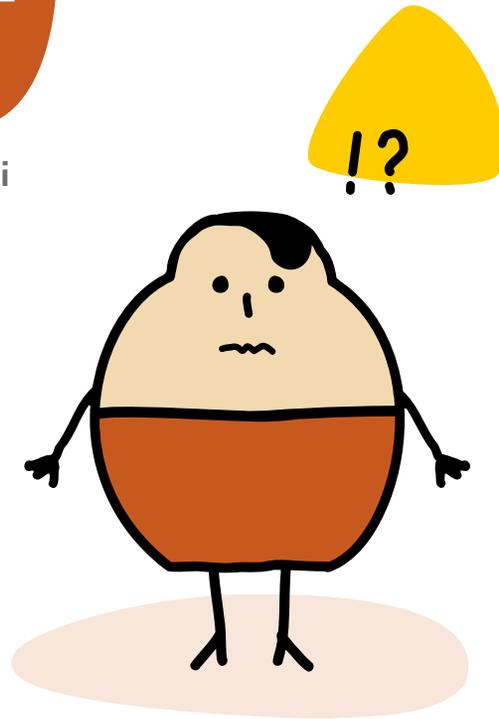


L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour « assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs : actions de prévention des risques professionnels, actions d'information et de formation, mise en place d'une organisation et de moyens adaptés ».

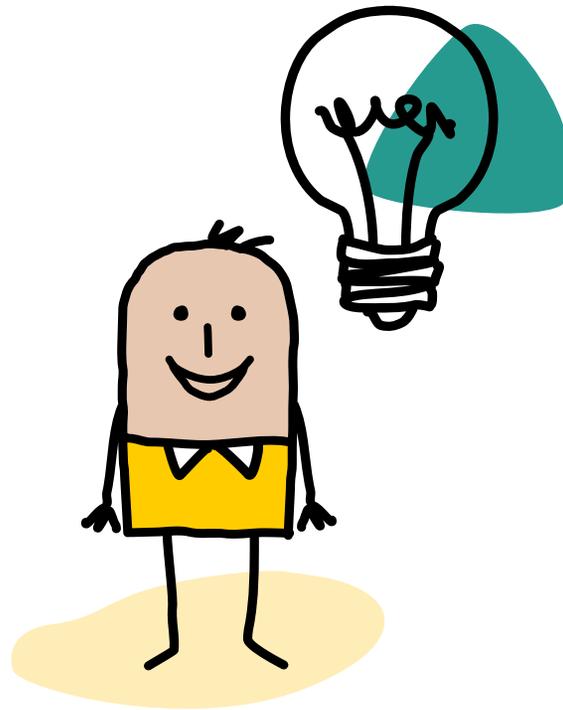
MYTHE N° 12

PSYCOM

Santé mentale et emploi



« Il faut vraiment être fragile psychologiquement pour faire une dépression à cause de son travail »



Le travail a connu de profondes transformations, qui peuvent engendrer des effets néfastes pour la santé mentale : intensification du rythme, précarisation, automatisations, télétravail, etc.